



Globetalker
PRACTICE IN ACTION

CONTRAT DE VOYAGE

Séjour à Tailleville
Du lundi 7 au mercredi 9 avril 2025

École Joliot Curie
VILLEPARISIS

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250122-25_10239-AU
Date de télétransmission : 22/01/2025
Date de réception préfecture : 22/01/2025

LOBETALKER

5, rue du Carré Pâtissier
89000 Auxerre (France)
Tel : 09.87.17.56.09
info@globetalker.fr



I ORGANISATEUR DU VOYAGE

Désignation : **LOBETALKER**

5, rue du Carré Pâtissier
89000 Auxerre
info@globetalker.fr
www.globetalker.fr

Contact : Monsieur Nicolas GATHELLIER
n.gathellier@globetalker.fr
06.58.21.10.51

Identifiant SIREN : 519 099 360

Identifiant SIRET du siège : 519 099 360 00041

Catégorie juridique : 9220 - Association déclarée

Activité principale exercée (APE) : 9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Garantie financière Groupama Assurance-Crédit

5 rue du Centre
93199 Noisy-Le-Grand Cedex
Contrat : 4000715295/0

Contrat d'assurance Hiscox

"Assurances Professionnelles by Hiscox - Tourisme Pro", n° RCE1006 et n° RJP1006
Contrat : HA RCP0088388

Adresse postale : 12, quai des Queyries 33100 Bordeaux - Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni - Capital social 3 950 303,89 €
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FSA 490964 - www.orias.fr

II ETABLISSEMENT SOUSCRIPTEUR

Mairie de Villeparisis
Direction de l'éducation
Espace Coluche
9 ruelle de la Place
77270 VILLEPARISIS

Pour l'École Joliot Curie
3 ruelle de la Place
77270 VILLEPARISIS
Tél : 01.64.27.02.75
0770206f@ac-creteil.fr

GLOBETALKER - n° de Siret: 51909936000041 - Atout France IM089100008 - RCP HISCOX n° HA RCP0088388

Garantie financière : Caisse d'Épargne - APE : 9499Z
Siège social : 5, rue du Carré-Pâtissier - 89000 Auxerre

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250122-25_10239-AU
Date de télétransmission : 22/01/2025
Date de réception préfecture : 22/01/2025

GLOBETALKER

5, rue du Carré Pâtissier
89000 Auxerre (France)
Tel : 09.87.17.56.09
info@globetalker.fr

**Enseignant(e) responsable du voyage :**

Siline SORAYA
Tél : 06.60.60.49.27

III DESCRIPTION DES PRESTATIONS FOURNIES**Effectifs :**

- 43 élèves
- 4 accompagnateurs

Hébergement :

Séjour à Tailleville en pension complète du lundi 7 au mercredi 9 avril 2025.
1^{er} repas : dîner
Dernier repas : dîner (panier repas)

Réservation des visites et activités :

Mise à disposition du/des guides, le cas échéant.

Encadrement :

- Le groupe sera encadré par l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire tout au long du séjour.

Pack assurance :

- Assurances annulation individuelle :

Sur présentation d'un justificatif (maladie, décès, et professionnel...)

Assurance nominative ne pouvant être souscrite qu'à réception de la liste des participants dûment complétée. Ouverture des droits 5 jours ouvrés après réception de la liste.

- Assurance annulation groupe :

Décision ministérielle (événement climatique, problème sanitaire, attentat...)

En cas d'annulation, franchise de 35€ par personne (assurance individuelle et groupe)**Transport :**

- Voyage aller/retour établissement scolaire – centre d'hébergement
- Les déplacements sur les différents lieux d'activités
- Parking et péages
- Hébergement et repas du/des conducteur(s)

Frais médicaux :

Globetalker assurera l'avance des frais médicaux.

La facture globale sera adressée à l'établissement scolaire qui remboursera Globetalker au retour du séjour.

GLOBETALKER

5, rue du Carré Pâtissier
 89000 Auxerre (France)
 Tel : 09.87.17.56.09
 info@globetalker.fr

**Programme d'activité :**

	Matin	Après-midi	Soirée
Jour 1	Transport	Visite du château de Guillaume le Conquérant - Installation	Veillée libre
Jour 2	Activité Pêche à pied (encadrée par des moniteurs diplômés)	Activité Char à Voile (encadrée par des moniteurs diplômés)	Veillée libre
Jour 3	Activité Laisse de mer/Land Art (encadrée par des moniteurs diplômés)	Visite de la ferme de Billy – découverte du métier de cidriculteur - Transport	

IV TARIF ET MODALITES DE MODIFICATION

Le budget total du voyage pour le groupe s'élève à **9 288 € TTC**, soit **216 € TTC** par personne. Ce prix s'entend si aucune modification n'est apportée au devis présenté par Globetalker (dates du séjour, nature et dates du transport, programme des visites et activités, effectifs du groupe, âge des élèves, type d'encadrement...).

Le montant des éventuelles évolutions tarifaires sera calculé au cas par cas selon la nature des modifications.

Option transport : 3 000 €

Budget total : 12 288 €

V MODALITES DE PAIEMENT

- 30% du prix total du séjour le 09 décembre 2024, soit **3 686 €**
- 30% du prix total du séjour le 07 février 2025, soit **3 686 €**
- **4 916 €** le 12 avril 2025

Globetalker se réserve le droit d'annuler le séjour si la totalité du prix n'est pas payé selon les présentes modalités.

VI CALENDRIER

A réception, le présent contrat (tamponné et signé) devra nous être retourné dans un délai de 10 jours. Au-delà, Globetalker ne sera pas en mesure de garantir l'option posée par l'établissement scolaire.

L'établissement scolaire s'engage à transmettre les documents suivants, dûment complétés (chaque colonne devra être renseignée), au moins 5 semaines avant le départ du groupe :

- la liste définitive des participants
- la liste des élèves souscrivant au pack assurance
- la liste des régimes alimentaires et allergies

Tous ces documents devront être transmis au **format Word ou Excel**.

GLOBETALKER – n° de Siret: 51909936000041 – Atout France IM089100008 – RCP HISCOX n° HA RCP0088388

Garantie financière : Caisse d'Epargne – APE : 9499Z
 Siège social : 5, rue du Carré-Pâtissier – 89000 Auxerre

Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20250122-25_10239-AU
 Date de télétransmission : 22/01/2025
 Date de réception préfecture : 22/01/2025

GLOBETALKER

5, rue du Carré Pâtissier
89000 Auxerre (France)
Tel : 09.87.17.56.09
info@globetalker.fr



Seuls, les documents types donnés par Globetalker, seront pris en compte. Tout autre document ne sera pas traité. Nous vous rappelons que l'assurance ne peut être souscrite sans liste.

VII CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation d'un participant

Toute notification d'annulation et ce, quelle qu'en soit la raison, doit être faite par lettre recommandée auprès de Globetalker – 5, rue du Carré-Pâtissier – 89000 Auxerre (France), et/ou d'un message à l'adresse email de votre correspondant Globetalker.

En cas de non-souscription à une des options d'assurance ou d'événements non générateurs de la garantie, Globetalker retiendra les montants suivants :

- 30% du montant total du séjour si l'annulation est signifiée plus de soixante (60) jours avant le début du séjour (hors titre et acompte transport : avion/train/car/ferry...)*
- 50% du montant total du séjour si l'annulation est signifiée entre trente (30) et soixante (60) jours avant le début du séjour. (hors titre et acompte transport : avion/train/car/ferry...)*
- 100% du prix du séjour si l'annulation est signifiée moins de trente (30) jours avant le début du séjour.

Toute annulation de participant est susceptible de modifier le tarif par personne des participants restants.

*Aucun remboursement après émissions des titres de transports.

Un justificatif devra être fourni pour toute demande de remboursement dans le cadre d'un contrat annulation

Annulation du groupe

Toute notification d'annulation et ce, quelle qu'en soit la raison, doit être faite par lettre recommandée auprès de Globetalker – 5, rue du Carré-Pâtissier – 89000 Auxerre (France), accompagné d'un message à l'adresse email de votre correspondant Globetalker.

En cas de non souscription ou d'événements non générateurs de la garantie, Globetalker retiendra les montants suivants :

- 30% du montant total du séjour si l'annulation est signifiée plus de cent-vingt (120) jours avant le début du séjour (hors titre et acompte transport : avion/train/car/ferry...)*
- 50% du montant total du séjour si l'annulation est signifiée entre quarante cinq (45) et cent-vingt (120) jours avant le début du séjour. (hors titre et acompte transport : avion/train/car/ferry...)*
- 100% du prix du séjour si l'annulation est signifiée moins de quarante cinq (45) jours avant le début du séjour.

* Aucun remboursement après émissions des titres de transports.

Annulation de Globetalker :

Globetalker se réserve le droit d'annuler un séjour si

- les conditions de sécurité l'exigent ;

GLOBETALKER – n° de Siret: 51909936000041 – Atout France IM089100008 – RCP HISCOX n° HA RCP0088388

Garantie financière : Caisse d'Épargne – APE : 9499Z
Siège social : 5, rue du Carré-Pâtissier – 89000 Auxerre

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250122-25_10239-AU
Date de télétransmission : 22/01/2025
Date de réception préfecture : 22/01/2025

GLOBETALKER

5, rue du Carré Pâtissier
89000 Auxerre (France)
Tel : 09.87.17.56.09
info@globetalker.fr



- en cas d'événement normalement imprévisibles

En cas d'annulation ou de suppression, Globetalker vous proposera un produit équivalent à la prestation achetée ou, en cas d'impossibilité, procédera au remboursement des sommes versées.

VIII CONDITIONS DE MODIFICATIONS

Du fait de l'organisme souscripteur

Vous pouvez demander une modification relative au séjour plus de quatre-vingt-dix (90) jours avant la date de départ, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à : Globetalker – 5, rue du Carré-Pâtissier - 89000 Auxerre (France) moyennant le remboursement des frais occasionnés.

Toute demande de modification envoyée à moins de quatre-vingt-dix (90) jours avant la date de départ est considérée comme une annulation et entraîne l'application des frais d'annulation prévue au chapitre « Annulation ».

Le renoncement à l'une des prestations incluses dans le programme ne pourra faire l'objet de remboursement quelconque.

Tout titre de transport émis ne pourra donner lieu à un remboursement quelconque ou un avoir de la part de l'association en cas de non utilisation.

Du fait de Globetalker

L'association Globetalker peut être contrainte de devoir modifier un élément essentiel du stage en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, des motifs inspirés par l'intérêt général ou de la sécurité des participants.

Globetalker informera le responsable du groupe de ces modifications, lesquelles pourront comporter une proposition d'éléments de substitution.

Si vous n'acceptez pas les éléments de substitutions proposés, vous restez libre de demander l'annulation de votre inscription avec le remboursement des sommes déjà versées.

Modifications après le départ

Pendant la durée du stage, le programme peut subir des modifications ou des aménagements, en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seul Globetalker est habilité à prendre la ou les décisions nécessaires.

GLOBETALKER

5, rue du Carré Pâtissier
89000 Auxerre (France)
Tel : 09.87.17.56.09
info@globetalker.fr



IX LITIGES

Le présent contrat est régi et interprété conformément à la loi française.

En cas de litige ou différend qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable.

En cas de désaccord persistant, les différends éventuels pourront être portés devant les tribunaux compétents.

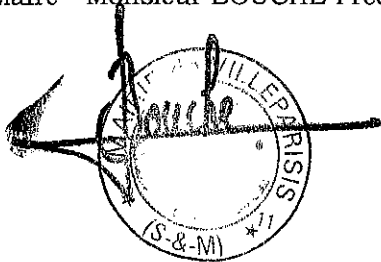
Fait à Auxerre, le lundi 18 novembre 2024

Pour l'association Globetalker
M. GATHELLIER Nicolas

Pour L'École Joliot Curie
La directrice – Mme Céline DEVRIESE

~~GLOBETALKER
5 rue du Carré Pâtissier
89000 AUXERRE
www.globetalker.fr
info@globetalker.fr~~

Pour la mairie de Villeparisis
Le Maire - Monsieur BOUCHE Frédéric



GLOBETALKER – n° de Siret: 51909936000041 – Atout France IM089100008 – RCP HISCOX n° HA RCP0088388

Garantie financière : Caisse d'Épargne – APE : 9499Z
Siège social : 5, rue du Carré-Pâtissier – 89000 Auxerre

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250122-25_10239-AU
Date de télétransmission : 22/01/2025
Date de réception préfecture : 22/01/2025